

QUALYCÉE

Charte 2019 - 2022



Dans le cadre de sa politique qualité, le Lycée LAENNEC de PONT-L'ABBE, poursuit son engagement dans la démarche Qualycée avec l'aide de la Région Bretagne.

La présente charte traduit notre engagement dans une démarche qualité qui s'appuie sur quatre thématiques

I- LA QUALITÉ DE VIE AU LYCÉE

1. Travailler au climat scolaire serein.
2. Définir les règles incontournables basées sur le respect des personnes et du matériel.
3. Accompagner nos élèves et les aider à réussir dans leurs projets personnel et professionnel pour faciliter leur parcours de formation et leur insertion.
4. Développer l'ouverture culturelle et à l'international.

II- LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

1. Développer et sensibiliser les élèves à une culture de la sécurité sur les postes de travail et développer cette culture au sein du lycée.
2. Eduquer nos élèves au respect des règles d'hygiène personnelles et communes, mise en place d'une démarche « Plan de Maîtrise Sanitaire » dans les cuisines pédagogiques.

III- LA CULTURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Sensibiliser aux économies d'énergie et au développement durable, renforcer notre politique de tri des déchets en intégrant ces problématiques aux projets des élèves.
2. Privilégier les achats locaux et responsables.

IV- LA COMMUNICATION COMME CULTURE DU DIALOGUE

1. Mesurer, renforcer l'image du lycée, en améliorant nos moyens de communication et en utilisant les nouvelles technologies.
2. Renforcer les liens avec les entreprises.
3. Développer une signalétique interne et externe.

Charte approuvée par le Conseil d'administration du 05 novembre 2019.

Le 05 / 11 / 2019

Madame Le Proviseur

Le représentant du comité de pilotage

La DDF

Mme Angélique LAMY



Mme Françoise POCHAT

